

Pétition

Participation des jeunes



Accepté par la Session des jeunes par 0 voix contre 0

Année: 1993
Thème: Participation des jeunes
Destinataire: Divers
Type d'entrée: Pétition

Contenu:

Revendication 1

- Des cours seront dispensés aux jeunes dans toutes les religions, ce pendant la leçon de religion obligatoire
- Pas de discrimination des toxicomanes
- Le problème du SIDA doit de plus en plus devenir un thème à traiter dans le cadre de l'école. Pas de discrimination et une meilleure protection des personnes séro-positives contre les licenciements.
- Une heure de cours obligatoire traitant les problèmes de politique actuelle, avec possibilité de participation active, doit être instaurée dès la 8e année scolaire. Pour ce faire, on fera appel à du personnel spécialisé, ceci pour éviter que les élèves ne soient influencés par l'opinion de leurs enseignants.
- Les parlementaires ne doivent pas être autorisés à accepter des mandats d'administrateur.

Revendication 2

1. Objectif général

Notre objectif consiste à accroître et à encourager les jeunes à s'intéresser davantage à la politique suisse. Le problème du désintéressement et à rechercher dans une information par trop compliquée et peu claire. L'objectif consiste à promouvoir l'engagement politique des jeunes (participation aux votations et acceptation de mandats politiques).

2. Collaboration

Nous recherchons une collaboration avec les écoles. Après présentation d'une demande à la direction de l'école et aux organisations d'élèves en ce qui concerne l'acceptation de nos informations neutres et objectives, celles-ci devront dans la mesure des possibilités être diffusées à l'école et traitées dans le cadre des cours.

3. Structure

Nous recherchons une collaboration avec des parlementaires disposés à fournir de l'aide et à donner des renseignements. Les 13 centres régionaux de Suisse seront représentés chacun par un délégué responsable du fonctionnement au niveau régional. Une coopération sur le plan national devra être assurée par des réunions régulières organisées par ces 13 délégués. Ces réunions auront pour but l'échange des textes des groupes régionaux qui revêtent un caractère important sur le plan national. Les groupes régionaux devront élaborer et diffuser des informations portant sur des thèmes régionaux. Ces textes seront rédigés dans les langues officielles.

Revendication 3

1. Nous revendiquons un parlement fédéral des jeunes permanent. Celui-ci sera élu démocratiquement par les jeunes et disposera de son propre budget. Les jeunes parlementaires devront élaborer des idées politiques et les développer au sein des différentes commissions. Lors de réunions convoquées peu de temps avant les sessions des Chambres fédérales, les jeunes pourront donner leur avis sur des thèmes d'actualité, thèmes que les parlementaires fédéraux seront appelés à commenter. Le droit sera accordé aux jeunes de siéger au sein des commissions des deux Chambres et le droit d'initiative doit, au titre de collectif, leur être accordé au sein des Chambres fédérales. Le groupe de travail doit servir de modèle de base pour la poursuite des travaux.
2. Les parlements de jeunes doivent être encouragés
3. La session des jeunes charge une personne de créer une association parlements des jeunes en Suisse. Les objectifs suivants seront notamment poursuivis dans le cadre de son élaboration :
4.
 - Encouragement de l'idée des parlements des jeunes sur le plan cantonal et communal.
 - Prise en charge de l'organisation de la session des jeunes par l'association et de son développement allant dans le sens de la mise en place d'un parlement des jeunes permanent sur le plan fédéral. Dans cette optique, il est en premier lieu nécessaire de prolonger la durée de la session des jeunes.
 - Coordination des parlements de jeunes existants.

Justification:

Informations intéressantes sur le thème et Document

Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé